

## Recommandation / Avertissement : Rémunération du Fonds en Euro dans le cadre de votre contrat Mes-PlacementsLiberté

**Important :** Contrairement à la pratique d'autres assureurs, SPIRICA ne fixe pas de taux minimum garanti afin de ne pas pénaliser la performance réelle du Fonds en Euro attribuée via la Participation aux Bénéfices une fois par an dans le courant du mois de janvier.

Cela signifie donc qu'en cas de rachat total en cours d'année, l'épargne investie sur le Fonds en Euro n'est pas rémunérée. C'est pourquoi, nous vous recommandons d'effectuer non pas un rachat total mais un rachat partiel maximum et donc de ne laisser sur votre contrat que le minimum contractuel à savoir 500€ afin de percevoir en début d'année suivante la totalité de la participation aux bénéfices au prorata temporis des sommes investies l'année précédente.

FINANCE SELECTION : SAS au capital de de 126 320 € , RCS B 424 354 223. SIREN N° 424 354 223

Société de courtage et d'intermédiation en assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 001 799 (www.orias.fr) Conseiller en Investissements Financiers référencé sous le N°A254800 par la Chambre des Indépendants du Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement enregistré à la Banque de France sous le N°1052832122YM

Activité de démarchage bancaire et financier enregistrée à l'AMF sous le N° 2050900372 VB

Transactions sur immeuble et fonds de commerce - Carte T N°T12383 délivrée le 12/06/2009 à la SAS Finance Sélection Immobilier, filiale de Finance Sélection.

## Contrat individuel d'assurance-vie libellé en unités de compte et/ou euros Bulletin de rachat total / partiel

Identité (données obligatoires)

Numéro du Contrat \_\_\_\_\_

Souscripteur/Assuré

Monsieur    Madame    Mademoiselle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Co-Souscripteur/Co-Assuré

Monsieur    Madame    Mademoiselle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

### Demande de rachat

- Je souhaite effectuer un rachat total
- Je souhaite effectuer un rachat partiel pour un montant de : \_\_\_\_\_ € (minimum 500€)

Supports concernés : *Le montant des rachats partiels doivent respecter les minima du produit, indiqués dans les conditions générales*

Supports		En %	En €
Libellé	Code ISIN		
TOTAL		100%	€

Je choisis l'option fiscale suivante :

- Déclaration des plus-values dans le revenu imposable (appliqué par défaut)    Prélèvement libératoire forfaitaire

Mode de règlement :

- Par chèque (*uniquement pour les rachats ponctuels*)    Par virement sur le compte du Souscripteur (*joindre obligatoirement un RIB, RIP ou RICE*)

Dans les cas suivants :

- Si versement effectué dans les 12 mois précédant la demande de rachat total - rachat précoce (contrat souscrit avant 2011)
- Si le contrat a moins de 3 ans et qu'il est en moins value
- Si le montant de la souscription ou du versement était supérieur à 300 000 €

- Pour toute demande de rachat total, veuillez joindre une fiche d'actualisation de la connaissance client
- Pour tout rachat dans les cas cités ci-dessus, veuillez indiquer le motif : \_\_\_\_\_

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui me concernent. Je peux exercer ce droit en m'adressant à Spirica - 50-56 Rue de la Procession - 75015 Paris. Ces informations sont destinées à l'Assureur et sont nécessaires au traitement de mon dossier. Ces informations sont susceptibles d'être transmises à des tiers pour les besoins de la gestion de mon contrat, notamment à mon Courtier. Par la signature de ce document, j'accepte expressément que les données me concernant leur soient ainsi transmises.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature(s) précédées de la mention « Lu et approuvé »

Souscripteur / Assuré*	Co-souscripteur / Co-assuré (le cas échéant) *	Bénéficiaire acceptant*
------------------------	--	-------------------------

**Document à retourner à**  
Mes-PlacementsLiberté  
Finance Sélection  
9 avenue Percier  
75008 Paris

*\*En cas de co-souscription, les assurés déclarent être bien informés que l'ensemble des opérations (désignation du (des) bénéficiaires, rachats, avance, arbitrage) liées à ce contrat est soumis à leur co-signature. \*Signature indispensable pour les contrats d'assurance vie dont le bénéficiaire en cas de décès a accepté sa désignation, en tant que bénéficiaire, pour toute demande de rachat, d'avance ou de modification de bénéficiaire.*